

## **CELEBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE**

**La célébration du 11 novembre revêtira cette année un lustre particulier puisqu'il s'agira de commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre. Des cérémonies sont organisées au plan national, mais des mesures seront prévues aussi localement ; par exemple le 11 novembre à 11 heures, tous les clochers de France sonneront à tout va pendant 11 minutes pour célébrer la victoire sur l'Allemagne.**

**Cette fiche propose de rehausser la traditionnelle cérémonie au Monument aux Mort par une sonnerie au clairon du cessez le feu, produite par un musicien ou une sonorisation.**

**Le texte ci-joint proposé à la lecture du maire ou d'un Ancien Combattant intègre la présence de cette sonnerie. Il est complété par la lecture de la lettre d'un officier à son épouse rédigée quelques jours avant sa mort au Champ d'Honneur, lettre qui peut être lue par un jeune participant à la cérémonie.**

